



## RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

L'éducation à l'environnement pour comprendre le monde,  
agir et vivre ensemble



## TEXTE INTRODUCTIF au Congrès du Réseau Ecole et Nature Des 27, 28 et 29 mars 2009 à Vouneuil-sous-Biard (86)

### « Education à l'environnement et politique : quelles places pour les associations ? »

De nombreux acteurs de l'éducation à l'environnement engagés dans l'action collective au niveau de leurs territoires et au niveau national (GRAINE, et autres réseaux régionaux et départementaux - Réseau Ecole et Nature) participent à l'essor de pratiques éducatives qui, malgré un contexte écologique et social difficile, restent trop peu développées. Pour avancer dans ce projet nos réseaux favorisent la mise en relation, ils créent et diffusent outils et dispositifs pédagogiques, ils organisent et représentent les acteurs auprès des pouvoirs publics, ils ouvrent la voie à l'innovation. En cette année d'Assises nationales de l'EEDD (éducation à l'environnement vers un développement durable), alors que des dizaines de territoires sont engagés dans la réflexion, « le politique » est au cœur des préoccupations.

#### Quels regards sont couramment jetés sur l'éducation à l'environnement ?

- Si c'est de l'éducation c'est exclusivement l'affaire de l'école.
- Si c'est de l'éducation c'est destiné aux enfants.
- Si c'est de l'éducation ce n'est pas de la culture.
- Si c'est de l'environnement, ce sont des « écolos ».

#### Premiers questionnements

Quelles relations les associations d'éducation à l'environnement (EE) entretiennent-elles avec le politique ?

Quelle place, alors que la Constitution leur accorde toute légitimité et qu'elles sont actives dans ce domaine depuis plus de 30 ans, les associations d'éducation à l'environnement occupent-elles dans le contexte actuel ?

Quelles nouvelles relations au politique construire ?

Quelle place souhaitent-elles prendre auprès de l'autorité publique centrale (Etat), des autorités publiques locales (collectivités), des syndicats, des entreprises ?

Quel rôle pourraient ou devraient avoir les associations d'EE ?

Quelles postures politiques pour les acteurs associatifs de l'EE organisés en réseau ?

Comment imaginons-nous l'avenir de notre représentativité vis-à-vis des diverses institutions ?

## La notion de politique

« LE » politique concerne tout ce qui permet à une société organisée de faire des choix sur les modalités d'exercice du pouvoir, sur la nature de l'autorité publique et sur les formes de gouvernement. Il détermine tout ce qui touche aux rapports entre un pouvoir donné et toutes les personnes privées, organisées ou non. Cette question des modalités d'exercice du pouvoir, dans des contextes très différents, amène le politique à tendre vers un idéal démocratique où les personnes sont à la fois gouvernantes et gouvernées, praticiens et praticiennes de l'agir politique : « LA » politique.

Pour nous, « **apprendre ensemble à décider ensemble** » relève du politique et de l'éducation.

## Qu'en est-il dans notre contexte actuel ?

Alors que le « choisir ensemble » était une des approches affichées par les promoteurs du Grenelle de l'environnement, les associations d'éducation à l'environnement écartées des premiers groupes de travail, n'ont pas eu à abuser de cette dynamique démocratique.

Pourtant dans toutes les déclarations de « l'avant Grenelle » et pendant les « Grenelle en région » l'éducation à l'environnement a été placée en tête de toutes les déclarations de bonnes intentions. Chacun portait haut l'idée qu'elle conditionne, en complémentarité d'autres actions, la possibilité de faire face aux enjeux environnementaux et qu'en s'adressant à tous les publics, partout, tout au long de la vie, elle permettrait de consolider les évolutions culturelles sans lesquelles les mesures prises n'ont pas d'effet dans la durée.

Peut-on imaginer de réelles avancées sociales, politiques et économiques sans tenir compte de la nature et de l'environnement, sans que ceux-ci prennent de la place dans notre culture à tous ?

## Expliquer et comprendre

Alors où est le malentendu, puisque malgré les essais de rattrapage effectués, l'éducation à l'environnement mise en œuvre par les associations n'a pas trouvé, dans la poursuite des travaux du Grenelle, une place pleine et entière ?

Ainsi, le comité opérationnel N° 24 qui a travaillé sous la responsabilité du député Bertrand Pancher sur le thème : « Institutions et représentativité des acteurs » n'a pas accordé de place à l'éducation à l'environnement en tant que telle.

Interrogé par le Réseau École et Nature sur cette question il a répondu : « /... *Par ailleurs, j'ai également désiré proposer des orientations précises afin de renforcer la participation du public aux décisions les concernant. En effet, je considère que ce second point est aussi stratégique que le premier traité initialement. J'ai bien conscience que la partie éducation à l'environnement n'est pas prise en compte dans mon rapport lequel n'avait pas pour objectif de la traiter.* »

Ainsi, dans des travaux menés au sein des institutions de la République, les hommes qui nous représentent ne font pas le lien entre participation citoyenne et éducation à l'environnement.

Nous sommes loin du « apprendre ensemble à choisir ensemble ».

L'utilité sociale des associations d'éducation à l'environnement n'est pas connue, elle n'est pas reconnue. Comme dans d'autres secteurs du fait associatif, les difficultés actuelles entraînent des dérives. Ainsi certains partenariats qui pourtant semblaient bien ancrés peuvent se transformer en concurrences inter-associatives ou se réduire à des prestations de service pour des institutions, par exemple au travers des appels d'offre.

Mais les causes de ce manque de prise en considération ne nous sont pas toutes extérieures.

Nous praticiens, acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement, de la protection de la nature, de l'éducation populaire, de la solidarité internationale, sommes-nous

collectivement efficaces ?

Notre action est-elle lisible et sommes nous en mesure d'en évaluer collectivement les effets ?

N'est-ce pas un préalable au rapport au politique ou tout au moins à la reconnaissance par le politique ?

### **Quelle organisation pour notre congrès ?**

Le Réseau École et Nature veut faire de son congrès 2009 un moment fort pour travailler et échanger sur ces questions.

Lors de la journée de réflexion du vendredi, le matin, après avoir rappelé l'état de notre réflexion et la manière dont nous nous saisissons de ces interrogations, nous demanderons à André MICOUD, sociologue et Louis ESPINASSOUS, animateur formateur nature, conteur et écrivain, de nous éclairer sur notre relation au politique et sur nos questionnements spécifiques.

L'après-midi sera réservée à des ateliers d'échanges favorisant les débats avec des acteurs de terrain autour de plusieurs thématiques :

- EE : quel poids des associations ?
- EE et regroupements associatifs, quelles formes, quelle efficacité ?
- EE et économie sociale et solidaire, quels choix économiques ?
- EE et syndicats, comment mieux travailler ensemble ?
- EE, élus et institutions, quelles relations ?
- EE et solidarité internationale, quelles convergences ?

Les samedi 28 et dimanche 29, moments d'Assemblée générale, seront l'occasion de se re-emparer des apports et des échanges de la veille.

D'autres questionnements émergeront sans aucun doute de ces journées.

Espérons une fois de plus que cette occasion de réflexion nous permettra de nous interroger sur le sens de notre action collective, de croiser nos regards et notamment de préparer des collaborations utiles entre chercheurs et praticiens représentatifs de la diversité associative.

*Le collectif d'organisation du Congrès  
REN et GRAINE Poitou-Charentes*

#### **Réseau Ecole et Nature**

474, allée Henri II de  
Montmorency  
34.000 Montpellier  
Tel : 04 67 06 18 70

marion.guillaumont@ecole-et-  
nature.org  
www.ecole-et-nature.org

#### **GRAINE Poitou-Charentes**

97, bis rue Cornet  
86.000 Poitiers  
Tel : 05 49 01 64 42

emmanuelle.juton@grainepc.org  
www.grainepc.org